



25^{ème} FORUM DE LISBONNE

25-26 novembre 2019

Composer le paradigme :

*La relation entre le développement et
les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie*

Atteindre ensemble les Objectifs de Développement Durable

Note Conceptuelle

Ensuring Sustainable Democratic Governance and Human Rights in the Southern Mediterranean

Funded
by the European Union
and the Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



Implemented
by the Council of Europe

Résumé et objet

Si les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie constituent la raison d'être et les objectifs du Conseil de l'Europe, il y a un paradigme qui devrait refléter le consensus global de l'humanité, c'est le concept de développement durable. Ce consensus global auquel sont parvenus les dirigeants du monde se traduit par des Objectifs de développement durable (ODD), qui figurent dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ou « Programme 2030 ») des Nations Unies. Ce programme représente une feuille de route partagée et un contrat social fondé sur des objectifs communs, la forte implication de toutes les parties prenantes, la coopération, la solidarité, l'équité et la gouvernance participative. Il s'agit de garantir l'universalité des valeurs susmentionnées en veillant à ne laisser personne de côté.

Le 25^e Forum de Lisbonne doit permettre de réfléchir sur cette relation et ses implications, à la fois conceptuelles et opérationnelles, pour la réalisation des ODD à l'échelle globale, en Europe et au-delà. Cette édition 2019 a pour thème : « *Composer le paradigme : La relation entre le développement et les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie : Atteindre ensemble les Objectifs de Développement Durable* », forum de dialogue commun entre les organisations internationales et les partenaires du *quadrilogue* afin d'engager des réflexions autour des thèmes suivants :

- Quelles sont les améliorations envisageables par le Conseil de l'Europe pour sa contribution aux ODD ?
- Un échelon régional de la gouvernance des ODD – qui s'ajouterait à l'échelon mondial et aux échelons nationaux – peut-il, et comment, contribuer à la réalisation des ODD ?
- Comment faire le lien entre développement et droits de l'homme, démocratie et État de droit, en tenant compte du point de vue des différentes cultures et civilisations, et sur le rôle que peuvent jouer à cet égard le dialogue interculturel et la coopération ?
- Comment atteindre ensemble les ODD dans la région euro-méditerranéenne ?

Cette année, le Forum de Lisbonne sera aussi l'occasion de réfléchir au rôle du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales - le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe - qui célèbre son 30^{ème} anniversaire. Il sera particulièrement pertinent de considérer sa contribution aux ODD à partir de son expérience et de ses activités passées et actuelles, ainsi que les lignes d'action envisageables quant à son avenir.

Contexte

Cela fait 30 ans que le Centre Nord-Sud sert d'interface pour aider le Conseil de l'Europe à remplir sa mission en matière de solidarité, de dialogue et de partenariat au-delà de l'Europe. Le Centre contribue à la dimension et à l'action extérieures de l'Organisation dans le cadre de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines et au-delà. À l'occasion de son 30^e anniversaire (et alors que le Conseil de l'Europe, qui a 70 ans cette année, réfléchit aussi à ses priorités pour l'avenir), le Centre a mené un processus de réflexion pour définir ses futures orientations, qui doivent lui permettre d'exploiter au mieux son potentiel. Ce processus a abouti à l'élaboration et à l'approbation d'un document prospectif par son Comité exécutif. Ainsi que cela est indiqué dans ce document, le nom du Centre, à savoir *Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales du Conseil de l'Europe* ou *Centre Nord-Sud*, et sa composition en disent déjà beaucoup sur sa vocation.

- La dimension *mondiale* : le Centre contribue à l'action extérieure et au rayonnement mondial du Conseil de l'Europe ; sa vocation est d'atteindre les objectifs de l'Organisation au-delà de son aire géographique et d'aider à faire face à la mondialisation et à relever ses défis.
- *L'interdépendance et la solidarité* : le Centre conçoit le développement comme un objectif ; il s'emploie à faire le lien entre développement et droits de l'homme, État de droit et

démocratie, ce qu'il considère à la fois comme un défi et comme une chance ; en outre, la réalisation des ODD constitue l'une de ses grandes lignes d'action.

- *Du Conseil de l'Europe* : et donc pour les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie.
- Pour le *dialogue entre les cultures et entre les civilisations* : le Centre s'emploie à promouvoir le caractère universel des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie auprès de toutes les sociétés, dans le respect de l'histoire, des traditions culturelles et de la vision du monde propres à chacune.
- Le Centre a pour vocation de contribuer à la *politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines*.
- *Un accord partiel élargi* : le Centre incarne la valeur et le potentiel que représente la participation d'États non membres du Conseil de l'Europe.
- *Le quadrilogue* : l'une des caractéristiques essentielles du Centre est la présence, dans sa vie institutionnelle et ses activités, de représentants des gouvernements, des parlements, des autorités locales et régionales et de la société civile (ONG) ; ainsi, le Centre offre un cadre unique et une occasion d'agir ensemble.
- *Un Centre européen et une occasion de développer la dimension extérieure de la construction européenne avec l'Union européenne*.

Cela fait 70 ans que le Conseil de l'Europe s'emploie à lutter contre les principaux obstacles au développement, parmi lesquels figure notamment le non-respect des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Il considère que les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont indivisibles et interdépendants et que, pour promouvoir le développement, il est urgent de s'intéresser au suivi, à la promotion et à la protection de ces droits.

Cette 25^e édition du Forum de Lisbonne vise à contribuer à la réflexion menée par le Centre sur son avenir à l'occasion de son 30^e anniversaire, ainsi que, plus généralement, à la réflexion menée par le Conseil de l'Europe à l'occasion de son 70^e anniversaire, en prenant en compte les décisions et considérations sur le Conseil de l'Europe et son avenir qui émanent de la session du Comité des Ministres tenue les 16 et 17 mai 2019 à Helsinki, mais aussi des autres organes du Conseil de l'Europe. Il s'agit de contribuer à « réaliser une union plus étroite entre nous en vue de sauvegarder et de promouvoir nos idéaux et principes qui sont notre patrimoine commun, de favoriser notre progrès économique et social et de consolider la paix fondée sur la justice et la coopération internationale », comme l'ont déclaré les ministres représentant les États membres du Conseil de l'Europe, après avoir réaffirmé leur attachement au principe de la prééminence du droit et au principe en vertu duquel toute personne placée sous leur juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Dans ce contexte, il ne saurait y avoir ni sujet, ni défi plus approprié que celui de la composition du paradigme entre le développement et les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie pour atteindre ensemble les ODD. En effet, aujourd'hui, l'expression majeure de l'interdépendance et de la solidarité mondiales et de la volonté de ne laisser personne de côté est le Programme 2030 de l'ONU et ses Objectifs de développement durable. Le Programme 2030 repose sur un important changement de paradigme et sur une prise de conscience : il ne s'agit pas seulement d'aider d'autres pays à se développer, mais aussi de nous développer nous-mêmes. Nous sommes tous en développement et nous sommes tous confrontés au même défi consistant à réussir notre développement et à éviter les régressions. Cette approche montre aussi que le développement n'est pas qu'une question de revenus mais qu'il a de multiples dimensions, économiques, sociales et environnementales. En outre, pour la première fois, le Programme 2030 définit des objectifs et des mesures universellement acceptés, de manière à ce que tous les pays puissent communiquer sur la base de

paramètres équitables. Le changement de paradigme implique également d'encourager vivement toutes les parties prenantes à favoriser un dialogue multinationnel et à renforcer l'action conjointe dans tous les domaines de gouvernance ; à cet égard, la société civile est particulièrement bien placée pour faire en sorte que les personnes qui sont souvent laissées de côté soient entendues elles aussi.

Par ailleurs, le changement de paradigme et le nouveau consensus global sur le développement se fondent sur l'idée que les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie sont des composantes du développement. Ainsi que la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe l'a indiqué dans sa lettre de mai 2015 adressée au Secrétaire Général de l'ONU, les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie ne sont pas des valeurs isolées, mais d'importants facteurs de durabilité pour tout modèle de société. De même, la conception du développement fondée sur les droits de l'homme est inextricablement liée au droit au développement : tout être humain est habilité à exercer des droits économiques, sociaux, environnementaux, culturels et politiques pour contribuer à un développement juste et durable.

Événement à haut niveau organisé chaque année depuis 1994, le Forum de Lisbonne du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe est une plate-forme unique qui permet à des personnalités venues d'Europe et d'autres continents de se rencontrer pour partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leur expertise sur certains des grands sujets de préoccupation de nos sociétés interconnectées et marquées par la mondialisation. Le Forum de Lisbonne a aussi pour vocation d'être une plate-forme publique et une plate-forme diplomatique alternative d'où émergent des questions et des propositions qui pourront être reprises plus tard dans le débat public ou dans le programme diplomatique. Grâce au *quadrilogue* caractérisant la structure du Centre Nord-Sud, le Forum de Lisbonne est un cadre idéal pour renforcer l'échange de connaissances, bâtir la confiance et favoriser une coopération multilatérale et régionale effective. Les éditions précédentes du Forum ont été soutenues par le Programme Sud, programme conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe dont la phase actuelle est intitulée « Garantir une gouvernance démocratique durable et le respect des droits de l'homme dans le Sud de la Méditerranée ». Ce soutien renforce le rôle du Forum en tant que plate-forme de dialogue et de coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et son rôle dans la construction européenne.

Format et structure

Pour sa 25^e édition, le Forum de Lisbonne vise à être un forum à haut niveau pour le dialogue et la réflexion

- entre organisations internationales et régionales ;
- entre les quatre composantes du *quadrilogue*, sur les Objectifs de développement durable ;
- sur la mission et le rôle du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales ou Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.

Au sujet des défis liés à l'articulation du paradigme entre le développement et les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie, pour atteindre ensemble les ODD.

Dans cette perspective, le Forum sera structuré comme suit :

- Deux principaux panels pléniers d'inauguration sur le thème global du Forum - la relation entre le Développement et les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie : Atteindre ensemble les Objectifs de Développement Durable -, et la gouvernance régionale des ODD, en examinant si et comment, outre les niveaux mondial et national de la gouvernance des ODD, un niveau régional - globalement et

spécifiquement en Europe - pourrait contribuer à mieux les atteindre. Alors que le premier panel réunira les plus hauts représentants du *quadrilogue* du Conseil de l'Europe - présidents de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et de la Conférence des ONG internationales avec un représentant du Comité des Ministres -, le second sera un panel de dialogue entre organisations internationales et régionales, qui réunira la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et ses homologues du système des Nations Unies et des autres organisations régionales concernées. Ces deux panels auront lieu le 25 novembre, lors de la séance du matin, qui se terminera par une cérémonie destinée à marquer le 30e anniversaire du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales ou Centre Nord-Sud.

- Cinq sessions :
 - Trois ateliers sur le rôle respectif des trois composantes non gouvernementales du *quadrilogue*, en ce qui concerne les questions à l'ordre du jour du Forum, seront organisés en coopération avec l'Assemblée Parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Conférence des OING, qui pourront notamment inviter leurs homologues d'autres organisations internationales.
 - Un atelier sera consacré au rôle que les rapports et autres productions du Conseil de l'Europe peuvent jouer dans l'élaboration et l'évaluation de plans nationaux pour la réalisation des ODD.
 - Un panel thématique sur le développement et les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie : une approche interculturelle pour la réalisation des ODD, organisé en collaboration avec l'Alliance des civilisations des Nations Unies - Il se focalisera sur le dialogue entre cultures et civilisations et la coopération pour composer le paradigme entre développement et droits humains, État de droit et démocratie, pour atteindre ensemble les ODD.
- Une discussion spéciale portera sur le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales ou Centre Nord-Sud et la réalisation des ODD.
- Un résumé final et une session prospective.

En coopération avec:



Avec le soutien de:



AGA KHAN DEVELOPMENT NETWORK

